

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

L'inscription tient lieu de contrat. Elle est conclue directement entre l'élève ou son représentant légal et son professeur.

L'inscription est conclue pour une période de deux mois et se renouvelle tacitement de période en période.

L'année scolaire comprend 35 semaines de cours, réparties sur 5 périodes, soit environ 7 semaines de cours par période.

Toute période commencée est due dans son intégralité. Les cours ne peuvent pas être interrompus en cours de période et aucun remboursement n'est accordé, sous réserve des dispositions prévues en cas d'absence médicale prolongée.

Pour mettre fin à l'inscription, l'élève ou son représentant légal doit en informer son professeur par écrit au minimum un mois avant le début de la période suivante.

Passé ce délai, l'inscription est renouvelée pour la période suivante.

Périodes & vacances des cours

L'année se découpe en 5 périodes, soit :

- 1re période : septembre & octobre
- 2e période : novembre & décembre
- 3e période : janvier & février
- 4e période : mars & avril
- 5e période : mai & juin

Les vacances des cours correspondent aux vacances scolaires vaudoises, soit :

- 2 semaines en automne
- 2 semaines en hiver (Noël & Nouvel An)
- 1 semaine de relâche (février)
- 2 semaines au printemps

Pause estivale

La FMSchool est fermée durant les mois de

juillet et d'août. Aucun cours régulier n'est facturé durant cette période.

L'inscription reste active durant la pause estivale et se poursuit à la rentrée de septembre, sauf résiliation effectuée dans les délais prévus par les présentes conditions générales.

Païement des cours

Les modalités de paiement sont établies comme suit :

Les cours se paient en un seul versement le 25 des mois d'août, octobre, décembre, février et avril pour la période à venir.

En cas de non-paiement dans les délais fixés, le professeur se réserve le droit de suspendre les cours et d'entreprendre les démarches de recouvrement appropriées.

Absences

Les cours manqués par l'élève ne sont ni remplacés ni remboursés. Une exception est faite pour des raisons médicales (absence de plus d'un mois), attestées par un certificat médical.

En cas d'absence du professeur (activités musicales externes, maladie, etc.), les cours seront remplacés en fin de période ou d'année scolaire, ou remboursés le cas échéant. Un professeur remplaçant pourra être proposé en cas d'absence prolongée.

Signature

À l'inscription, l'élève ou son représentant légal accepte les présentes conditions générales.

For juridique

En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, le for juridique est à Yverdon-les-Bains, sous réserve des fors impératifs prévus par la législation applicable.

TARIFS DES COURS

Tarifs par période de deux mois (environ 7 semaines de cours).

Le paiement s'effectue en un seul versement, le 25 du mois précédant la période.

	30 min	45 min	60 min	90 min
Cours individuel 1 × / semaine	280.- CHF	420.- CHF	560.- CHF	--
Cours individuel 1 × / 2 semaines	140.- CHF	210.- CHF	280.- CHF	--
Percussion en groupe	--	--	--	300.- CHF
À la carte selon entente avec l'enseignant	À discuter			

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Adresse

NPA, localité

Téléphone

Mobile

Adresse e-mail

Date de naissance

Instrument

Nom de l'enseignant

	30 min	45 min	60 min	90 min
Cours individuel, 1 × / semaine				
Cours individuel, 1 × / 2 semaines				
Percussion en groupe				

Je m'engage à travailler mon instrumentminutes par jour.

À l'inscription, j'accepte les Conditions générales de la FMSchool.

Lieu et date

Signature de l'élève ou de son représentant légal